



La loi de l'enregistrement, cette loi gardienne des autres lois, tient essentiellement à l'existence même de la Monarchie

Remontrances du 17 août 1763, Grenoble

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Les Remontrances \(Europe, XVI^e-XVIII^e siècle\). Textes et commentaires](#)

Auteur : Gojosso (Éric)

Résumé : Par sa rigueur et sa cohérence, le parlement de Grenoble offre l'exemple le plus représentatif du mouvement qui s'engage avec la fin de la guerre de Sept Ans. Dans ses remontrances du 17 août 1763, il procède en effet à la constitutionnalisation du droit de libre vérification, préalable à l'enregistrement et en tire rapidement toutes les conséquences, en interdisant, par un arrêt de défense assimilable à une authentique censure, la mise en œuvre des lois royales.

Pages : 425 à 439

Collection : [Travaux du Centre d'études supérieures de la Renaissance](#), n° 8

Thème CLIL : 4027 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Lettres et Sciences du langage -- Lettres -- Etudes littéraires générales et thématiques

EAN : 9782406112303

ISBN : 978-2-406-11230-3

ISSN : 2496-1140

DOI : 10.48611/isbn.978-2-406-11230-3.p.0425

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 22/03/2021

Langue : Français

Mots-clés : Guerre de Sept Ans, Dauphiné, enregistrement, libre vérification, constitutionnalisation, arrêt de défense, opposition parlementaire

[Afficher en ligne](#)